

Montréal, le 1<sup>er</sup> juin 2017

**Objet : présentation sur la campagne 5-10-15**



Aux exécutifs des syndicats affiliés à la CSN,

Le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN et son comité droit au travail ont préparé des formations dans le cadre de la campagne pour un salaire minimum à 15 \$ l’heure. La formation est d’une durée de 40 minutes, mais peut-être modulée selon vos besoins.

Ces formations peuvent être utilisées pour des activités d’information auprès de vos membres et pourraient aussi être utilisées comme activités pédagogiques par des enseignantes ou enseignants qui voudraient aborder cette question avec leurs étudiantes et étudiants.

Les formations seront disponibles à la session d’automne 2017 et seront offertes gratuitement.

Elles servent, à la fois, à expliquer la nécessité d’une telle mesure et à répondre aux principales objections que cette proposition suscite.

Cette revendication pour un salaire minimum à 15\$ l’heure ne présente pas seulement des enjeux économiques, mais aussi sociaux, politiques et même moraux. Ces formations seraient un bon outil pour amorcer une discussion, soit avec vos membres, soit avec des élèves.

Si vous ou d’autres membres êtes intéressés, n’hésitez pas à nous contacter. Il nous fera plaisir de vous donner des renseignements supplémentaires et de planifier ensemble le moment du déroulement.

Contacts : Nathalie Belleau [nathalie.belleau@csn.qc.ca](mailto:nathalie.belleau@csn.qc.ca), conseillère au CCMM–CSN  
Patrick St-Pierre [pstpierre@semb-saq](mailto:pstpierre@semb-saq), responsable du comité droit au travail

Syndicalement vôtre,

*Nathalie Belleau*, conseillère syndicale CCMM–CSN

*Patrick St-Pierre*, personne responsable du comité droit au travail CCMM–CSN

*Patrice Benoit*, responsable politique comité droit au travail CCMM–CSN